

Rapport annuel 2019



Unir nos
FORCES



SOMMAIRE

Mission de la coopérative	1
Message du président.....	2
Le Conseil d'administration.....	5
Analyse de la direction	6
L'Équipe de direction.....	12
Rapport de l'auditeur indépendant	13
État des résultats.....	15
Bilan	17
État des flux de trésorerie	19
Notes complémentaires	20

Coopérative agricole régionale PARISVILLE

États financiers au 30 septembre 2019
Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MISSION

La mission de La Coop Parisville est d'offrir des produits et services qui répondent aux attentes des producteurs et des consommateurs, et de mettre en marché les produits de la ferme, le tout en visant un rendement économique optimal pour la coopérative et pour ses membres producteurs agricoles.

VALEURS

À La Coop Parisville, nous nous soucions grandement de notre performance en tant que dirigeants, ainsi que la performance de la coopérative, des utilisateurs de ses produits services et de ses ressources humaines.

En plus de véhiculer les valeurs coopératives (démocratie, transparence, honnêteté, partage, etc.), La Coop Parisville a identifié au cours d'une réflexion interne six valeurs qui animent la philosophie de gestion.

- Intégrité (valeurs coopératives)
- Esprit d'équipe
- Respect
- Souci du résultat
- Créativité
- Approche client



Mot du PRÉSIDENT



Mesdames et Messieurs les sociétaires,
Jeunes de la relève,
Distingués (es) invités (es),

C'est avec plaisir, en tant que président, que je vous présente le rapport annuel de La Coop Parisville au 30 septembre 2019. Tout d'abord, vous serez fort probablement d'accord avec moi; 2019 passera à l'histoire comme une année où la météo aura occasionné beaucoup de défis pour l'agriculture de la région ainsi que pour les membres de notre coopérative. Notre entreprise collective n'a pas échappé à cette tendance.

Nous passerons d'abord en revue la performance financière de votre entreprise collective et vous serez en mesure de constater encore une fois cette année que les résultats, bien que modestes, sont acceptables dans les circonstances.

La valeur des affaires transigées avec les membres et les clients de la coopérative à la fin de l'exercice financier terminé le 30 septembre 2019 s'est élevée à 50 630 547 \$, un volume d'affaires qui se compare à 47 954 608 \$ pour 2018. Pour ce qui est du résultat de l'exercice, il est de 446 619 \$ en comparaison à 1 277 295 \$ pour 2018. Cette performance financière témoigne de la pertinence de notre entreprise collective dans son milieu. Notre directeur général vous présentera les résultats de l'entreprise secteur par secteur un peu plus tard au cours de la réunion.

Denis Richard, ASC
président

PRODUCTION VÉGÉTALE

Le secteur des productions végétales a connu des performances très satisfaisantes, tant au niveau du volume de grains commercialisé qu'au niveau des fournitures en semence, des engrais minéraux et de la protection des cultures. Pour ce qui est de la commercialisation des grains, il faut noter que dans les résultats au 30 septembre 2019, nous vous présentons ceux de la récolte de 2018 ce qui explique en partie les volumes des grains transigés. Comme je vous l'avais mentionné l'an dernier, le conseil d'administration de notre Coop a pris la décision d'ériger un nouveau silo, de 3 350 tonnes métriques, pour l'entreposage des grains afin de mieux répondre aux besoins des membres et des clients. Ce qui porte notre capacité d'entreposage totale à 14 000 tonnes métriques. Pour la récolte de 2019, cette capacité d'entreposage a été largement suffisante, mais sera nécessaire dans les prochaines années.

PRODUCTION ANIMALE

Pour le secteur de l'alimentation animale, les volumes transigés avec les membres et clients sont demeurés plutôt stables, et ce, malgré le fait que certains producteurs ont pris la décision de mettre fin à leur production laitière, tandis qu'au même moment, d'autres producteurs laitiers ont fait le choix d'aller vers des ingrédients simples. Ces deux situations ont été compensées par des augmentations de volume chez plusieurs de nos membres et clients. Quel que soit votre choix, soyez certains que nos experts-conseils vous accompagneront dans vos décisions pour le futur. Pour ce qui est de la production porcine, notre décision de participer à la hauteur de 5 % dans le Regroupement Porcin des Deux Rives nous a permis de maintenir une relation d'affaires avec nos membres impliqués en production porcine et d'enregistrer une rentabilité dans ce secteur d'activité.

DÉTAIL (QUINCAILLERIES, DÉPANNÉURS, PÉTROLE À LA POMPE ET RESTAURATION)

Bien qu'il soit d'une grande utilité pour nos membres, il n'en demeure pas moins que ce secteur d'activités ne pourrait exister sans l'apport important de la population régionale. Malgré des

heures d'ouverture adaptées aux services à la population, ce secteur est frappé de plein fouet par la pénurie de main-d'œuvre. Nos gestionnaires doivent redoubler d'imagination pour recruter et conserver une main-d'œuvre dédiée et intéressée à travailler avec des plages horaires qui conviennent aux clients, mais qui se consolident parfois difficilement avec les habitudes de vie de nos employés. Votre conseil d'administration croit toujours à la pertinence de ce secteur d'activité pour les membres et pour le dynamisme de la région. C'est pour ces raisons que nous restons ouverts aux nouvelles façons de faire pour mieux s'adapter à la réalité changeante du commerce au détail, ainsi qu'à ses défis de rentabilité.

MACHINERIE

Du point de vue financier, le secteur machinerie, en copropriété avec La Coop Comax, aura connu une année en deçà de nos attentes. Tout comme le commerce au détail, ce secteur subit avec l'avènement des nouveaux moyens de communication, un changement dans les façons de faire de nos membres en ce qui concerne les achats de machinerie et de pièces de rechange. De plus, dans le secteur des grandes cultures, nous avons connu une année difficile ce qui a mis de la pression sur la rentabilité des fermes, qui sont des utilisatrices importantes du secteur de la machinerie. Ceci impose à nos membres et clients une vigilance dans leurs investissements dans ce secteur d'activité. Encore une fois, notre capacité à s'adapter sera mise à l'épreuve afin de maintenir une rentabilité capable d'assurer la pérennité à long terme de ce secteur nécessaire pour nos membres et clients. Soyez assurés que des efforts soutenus sont déployés pour satisfaire les attentes de votre conseil d'administration.

POSITIONNEMENT POUR L'AVENIR

L'année 2019 a principalement été marquée par la reprise des pourparlers entre les coopératives Parisville et Covilac au sujet d'une proposition d'un projet de fusion. Ces discussions ont mené à la tenue d'assemblées générales extraordinaires, les 18 et 19 décembre, où les membres des deux coopératives ont eu à se prononcer sur le projet de fusion. Le résultat de

chacune de ces assemblées fut favorable à la fusion de nos deux coopératives et à la création d'une nouvelle entreprise, Covris Coopérative, qui verra le jour au 1^{er} novembre 2020. D'ici là, les conseils d'administration s'emploieront à la supervision des équipes de gestion des deux coopératives afin de s'assurer que la transition et l'uniformisation des tâches se déroulent sans perturber les activités des entreprises ainsi que la relation avec les membres et clients.

La nouvelle coopérative qui prendra vie à la suite de la fusion de nos deux coopératives se nommera Covris coopérative et deviendra sans aucun doute une entreprise qui sera la fierté des 646 membres sociétaires et 556 membres auxiliaires.

UNE VIE ASSOCIATIVE ET TECHNIQUE DYNAMIQUE

Durant les activités associatives et techniques organisées au cours de l'année, il est toujours agréable pour les administrateurs et les employés de rencontrer les membres et les clients. Pour en nommer quelques-unes, pensons au voyage d'hockey aux Canadiens de Montréal, au rodéo de Saint-Tite, à la journée technico économique, aux journées parcelles ainsi qu'au Méchoui à l'expo de Saint-Pierre-les-Becquets qui sont des incontournables années après années. Ces activités sont des occasions idéales pour tous de partager leurs connaissances et expériences.

RELÈVE AGRICOLE

La relève agricole est au centre des priorités de notre réseau, mais surtout au centre des priorités de La Coop Parisville. Encore cette année, nous avons appuyé les groupes de la FRAQ locale en aidant à l'organisation d'activités ou encore en offrant des commandites pour leurs événements. De plus, nous offrons aux candidats intéressés la chance de s'inscrire au Fonds coopératif d'aide à la relève agricole afin de bénéficier d'aide financière et de certains privilèges en plus de développer leurs compétences en participant à diverses formations. En 2019, c'est M. Louis Demers Rousseau de la Ferme Roumer inc. qui a été sélectionné.

CONCLUSION

D'une part, l'année financière 2019-2020 sera vraisemblablement la dernière année financière complète pour La Coop Parisville telle que nous la connaissons. D'autre part, l'année 2020 qui est la première année d'une période que l'on nommera plus tard les années 20 verra naître une nouvelle entreprise collective au nom de Covris Coopérative, qui saura accompagner ses membres dans leurs développements futurs et aussi pour relever les défis qui pointent à l'horizon, et ce, en partenariat avec La Coop fédérée et les autres coopératives du réseau.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos gestionnaires pour leurs efforts de tous les jours afin de réaliser le meilleur pour notre coopérative. Plus particulièrement notre directeur général, M. Richard Laroche dont la contribution est indéniable dans le processus qui a mené à la création de notre nouvelle entreprise coopérative. Leurs dévouements contribuent fortement à la bonne marche de notre entreprise.

Merci aux administrateurs pour leur confiance. La sagesse, le sérieux et la bienveillance qu'ils manifestent dans l'exercice de leur mandat font en sorte que notre entreprise répond bien aux attentes de ses membres.



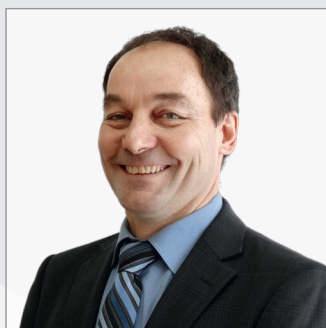
Denis Richard, ASC
Président

Conseil d'ADMINISTRATION 2019



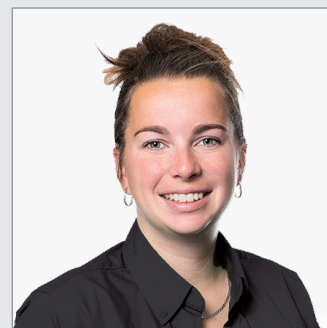
Denis Richard

Président
Secteur Est



Émilien Lemay

Administrateur *
Secteur Est



Élyse Groleau

Administratrice
Secteur Est



Guy St-Pierre

Vice-président
Secteur Centre



Jean-Denys Baudet

Administrateur
Secteur Centre



Poste vacant

Administrateur *
Secteur Centre



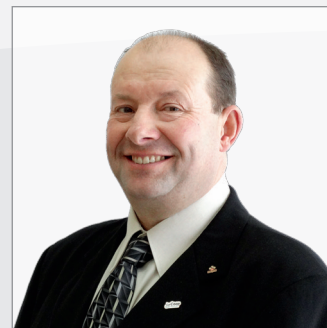
Ghislain Deshaies

Administrateur
Secteur Ouest



Markus Schærli

Administrateur
Secteur Ouest



Josef Mathis

Administrateur *
Secteur Ouest

* Administrateurs sortants, mais rééligibles



Analyse de la **DIRECTION**



Chers sociétaires,
Membres de la relève,
Distingués (es) invités (es),
Collaborateurs (trices)

Il me fait plaisir de vous présenter le 34^e rapport annuel de votre coopérative. Globalement, l'année 2019 terminée le 30 septembre dernier aura fait bondir le volume d'affaires incluant nos partenariats pour atteindre 50,6 millions de dollars.

Tous(tes) se souviendront que Dame Nature, toujours imprévisible, est venue bousculer entre autres la période de semis en production végétale. De plus, la récolte à l'automne en fut une des plus éprouvantes des dernières années, mais heureusement compensée par des éléments favorables dans d'autres secteurs.

L'effet stabilisateur de la diversification de nos secteurs d'activité, l'implication à travers nos partenariats et le défi de gestion de la main-d'œuvre ont été les principaux autres éléments marquants en 2019.

Richard Laroche, agr.
directeur général

LES RÉSULTATS FINANCIERS

La valeur d'affaires consolidée se situe à 50 630 547 \$ comparativement à 47 954 608 \$ en 2018. Cet écart s'explique principalement par une stabilité du secteur végétal, une légère régression des ventes dans le secteur des productions animales (ruminants et porcins) et le secteur machinerie compensé par une progression des ventes dans le secteur de la commercialisation des grains et du secteur détail.

Les ventes réalisées avec nos partenariats représentent 14 142 403 \$ relativement à 13 716 657 \$ en 2018. Cette augmentation s'explique par notre quote-part de participation dans Groupe Symac s.e.c. et RP2R s.e.c. (Regroupement Porcin des Deux Rives).

Le coût des marchandises vendues, les frais d'exploitation et de vente ainsi que les frais généraux et administratifs sont de 36 168 083 \$ comparés à 33 918 681 \$.

Les frais généraux et administratifs sont demeurés stables tandis que le coût des marchandises vendues ainsi que les frais d'exploitation et de vente sont en hausse reliés à la croissance des ventes.

L'amortissement total est de 395 699 \$ par rapport à 369 739 \$ en 2018 expliqué par les investissements des dernières années pour garder les actifs à jour et en bon état. Les frais financiers quant à eux sont en hausse et s'expliquent par une utilisation plus grande de la marge de crédit et des taux d'intérêt plus élevés.

Cela nous donne une insuffisance d'exploitation de 247 734 \$ avant les autres éléments.

Les autres éléments se composent en grande partie des ristournes de La Coop fédérée moins généreuse en 2019, de la filière porcine et des résultats de quote-part de participation dans nos sociétés.

En tenant compte de tous les postes, l'excédent d'exercice consolidé se termine à 446 619 \$ comparé à 1 277 295 \$ l'an passé.

ANALYSE PAR SECTEUR

PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

Ce secteur comprend la distribution animale (ruminant et porcin), le centre d'engrais minéraux, la protection des cultures, les productions végétales et le centre de traitement des grains. Cette division atteint 27 551 000 \$ millions en chiffre d'affaires et représente 54 % du chiffre d'affaires consolidé.

a) Production animale : Ruminant

Depuis les deux dernières années, nous remarquons de fortes augmentations dans ce secteur d'activité.

Pour 2019, malgré une offre de service complète et personnalisée nous avons dû faire face à la réalité du terrain, soit le passage de plusieurs clients vers l'utilisation de sous-produits en plus de connaître un plus grand nombre d'encans que par les dernières années.

Cette situation n'est pas différente pour notre coopérative et reflète la manière dont les affaires évoluent dans le marché du ruminant.

Heureusement, les gains de part de marché ont permis de compenser et d'apporter une année, disons « neutre » pour le secteur ruminant.

Encore une fois en 2019, nous avons eu un nombre important de constructions d'étables laitières et de démarrage en robotique. Nos experts ont à cœur d'offrir à notre clientèle un service très complet et de haut niveau pour répondre aux besoins diversifiés de chaque ferme.

Malgré la réalité économique du monde agricole qui rend certaines entreprises plus instables, combinée à la pénurie de main-d'œuvre n'aidant en rien l'essoufflement des producteurs agricoles, le milieu est quand même en belle progression technologique et la clientèle démontre beaucoup de courage et d'ambition.

b) Production porcine : RP2R

En termes de prix de revient, l'année 2018-2019 aura été, pour les producteurs de porcs québécois, beaucoup plus intéressante que l'année antérieure. Malgré l'embargo de la Chine sur le porc canadien et la guerre commerciale entre les Américains et les Chinois, nous avons reçu \$9,00/100kg de plus que l'année antérieure. Les prix d'automne qui traditionnellement se déprécient se sont maintenus et nous ont offert finalement une meilleure marge de manœuvre en 2019.

La nouvelle convention dont les principaux mécanismes ont démarré en juin dernier semble porter fruit. Quelques points sur la nouvelle convention demeurent litigieux et la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec devra trancher en 2020 pour que l'on connaisse la portée complète de cette nouvelle convention qui est valide jusqu'à la fin janvier 2022.

Au cours de 2019, RP2R s.e.c. aura produit près de 380 000 porcs et ceci avec des performances techniques à leur sommet.

La bonne qualité des porcelets de nos fournisseurs régionaux et des Fermes Boréales ainsi que, l'excellent travail des éleveurs de notre filière ne sont pas étrangers aux performances de RP2R s.e.c. À noter que les 7 partenaires du groupe sont propriétaires dans les Fermes Boréales pour l'équivalent de 6 100 truies en 2019.

Un des défis pour la production canadienne dans les années futures sera entre autres le contrôle de l'entrée des maladies exotiques comme la peste porcine africaine. Bien que ces situations amènent beaucoup d'énergies et des coûts importants, la rigueur de nos experts en termes de prévention sanitaire et de biosécurité à la ferme permettra de maintenir le porc canadien en excellente position au niveau mondial et nous permettra de profiter de chacune des opportunités de marché.

c) Production végétale et fertilisants

Comparons 2018 par rapport à 2019.

En 2018, nous parlions d'un printemps froid débutant tardivement pour les semis qui s'est très bien déroulé par la suite. Suivi d'un été très chaud et sec, battant même des records de pointe de température datant de plusieurs années, qui s'est terminé avec une fin d'automne marquée par une baisse drastique du thermomètre et l'arrivée hâtive de la neige qui ont compliqué les dernières récoltes au champ.

Malgré tout, comme constat final, de belles récoltes en quantité et en qualité.

En 2019, un printemps plutôt froid, des températures en dessous des moyennes jumelées à de fréquentes précipitations de pluie en plus de s'éterniser avec une période de semis qui n'en finit plus, sans parler des récoltes difficiles de l'automne qui auront des effets sur la rentabilité de ce secteur pour nos producteurs mais aussi pour votre coopérative en 2020.

Un constat est clair : Dame Nature est imprévisible et il n'y a pas d'autres choix que de composer avec la température.

Le secteur des productions végétales et des fertilisants regroupe les semences, les engrais, les minéraux et les produits de protections des cultures et il représente 11 % du chiffre d'affaires consolidé.

Le chiffre d'affaires végétal, les volumes globaux de semences ainsi que les hectares ensemencés sont très comparables à 2018. L'application de chaux a fléchi un peu compte tenu du printemps tardif. Les produits de protection des cultures sont stables en volume tandis que les hectares arrosés sont en hausse. Par ailleurs, la qualité des hybrides et leur diversité permettent à la coopérative d'accroître ses parts de marché, et ce, depuis quelques années. L'entente de partenariat de la Coop fédérée avec le semencier Maizex seeds en 2018 est intéressante à plusieurs points de vue puisque nous parlons

ici d'une entreprise qui produit elle-même ses semences en Ontario. Ce qui procure un avantage non négligeable puisque l'approvisionnement pour nos clients se fera en dollars canadiens et sans intermédiaire.

Les volumes de fertilisants sont en progression de 21 % et s'expliquent par des gains importants de parts de marché.

Dans le secteur agroenvironnement, l'offre de services des PAEF (programme agroenvironnemental de fertilisation) que nous offrons depuis de nombreuses années répond aux besoins et la qualité des dossiers est de haut niveau. En 2019, nous avons migré l'ensemble des dossiers de siga vers logiag pour une plus grande efficacité réseau dans le futur.

d) Centre de traitement des grains

Même si la récolte de 2019 fut pénible, rappelons-nous que les résultats de cette division pour 2019 sont surtout influencés par la récolte 2018 commercialisée en 2019.

Les ventes de commercialisation pour le centre de traitement des grains, incluant les opérations, sont de 14 765 000 \$ en 2019 comparées à 12 994 000 \$ en 2018 reflétés par une variation de volumes et des prix.

Les volumes globaux commercialisés sont en progression de 8,2 % expliqués majoritairement par une hausse dans le maïs et le soya et une légère régression dans l'orge.

Comme mentionné l'an passé, les opérations au centre de traitement des grains et les volumes manutentionnés sont en constante progression depuis 5 ans.

C'est pourquoi d'importants investissements en entreposage et en réception de grains ont été réalisés au cours des trois dernières années dans le but de bien servir la clientèle dans un court laps de temps.

En ligne avec le développement du marché dans ce secteur, l'ajout d'un silo additionnel de 3 350 tm a été érigé au printemps pour la récolte 2019.

Cependant les volumes séchés de maïs seront moindre en 2020 compte tenu de l'automne que nous avons vécu et de la grève du CN qui a affecté passablement l'approvisionnement en propane. Un ensemble de circonstances contraignantes à gérer autant pour la clientèle que pour les employés du centre de traitement des grains.

Malgré le volume moindre pour 2019, l'addition d'entreposage demeurera judicieuse puisque les productions végétales continuent de se développer dans notre région et La Coop Parisville veut continuer d'être proactive pour nos membres et clients dans ce secteur.

La contribution globale de la division grains est positive, mais moindre qu'en 2018 et s'explique par des amortissements plus élevés combiné à des travaux d'entretien et de réparations supplémentaires reliés aux quantités de neige record au cours de l'hiver 2019.

MACHINERIE

Cette division opérée en partenariat avec La Coop Comax et La Coop Parisville regroupe la vente de machinerie, le service d'atelier et réparation ainsi que les pièces et représente 32,5 \$ millions en chiffres d'affaires.

Comme mentionné l'an passé, Groupe Symac a entrepris en 2017 une réflexion stratégique afin de poser les bons gestes pour poursuivre son développement dans le futur. Le contexte économique et la conjoncture de ce marché qui se consolide rapidement amènent à revoir notre modèle d'affaires afin de demeurer efficient pour l'entreprise.

Des changements s'imposent pour s'adapter au marché (diminution du nombre de fermes, machines plus grosses), le commerce en ligne qui progresse et le marché de l'emploi qui demeure un défi de tous les jours.

En ligne avec ces constats, beaucoup d'efforts déployés en 2019 sont déjà mis en œuvre et seront porteurs pour les prochaines années.

Les ventes de machines, surtout de haute puissance, ont été plus faibles en 2019 compte tenu de la saison. Cela a été compensé en partie par des ventes de pièce à la hausse.

La planification stratégique a beaucoup avancé en 2019, ce qui a amené le conseil d'administration de Groupe Symac à effectuer une rationalisation de ses garages dans le secteur ouest de l'entreprise. Les opérations du garage de St-Denis et Rougemont sont désormais regroupées sous le même toit à St-Hyacinthe.

La couverture du territoire sera maintenue et bonifiée par l'ajout d'unités de service modernes et performantes pour réparer directement à la ferme et l'ajout d'un système de livraison de pièces sera disponible.

Cette nouvelle approche additionnée de nombreuses autres petites actions permettra à court terme une offre de service plus concurrentielle, plus rapide et de meilleure qualité.

Les résultats de 2019 sont en deçà des attentes mais le plan robuste mis en œuvre permettra d'atteindre les objectifs recherchés pour Groupe Symac.

COMMERCES DE DÉTAIL

Les activités de détail sont réparties en quatre places d'affaires et atteignent 8 834 000 \$ en 2019 comparés à 8 681 000 \$ en 2018 et représentent 17,5 % des ventes totales.

Ce secteur comprend les sites de St-Pierre-les-Becquets (quincaillerie, matériaux, station-service et dépanneur), le site de Parisville (quincaillerie, station-service et dépanneur), le site de Gentilly (station-service, dépanneur) opéré par un franchisé et le site de St-Édouard (dépanneur, station-service et restauration).

Les volumes dans l'ensemble de nos stations-services sont relativement stables, les volumes des dépanneurs sont en progression importante tandis que les volumes en quincaillerie sont en légère régression comparés à 2018. La contribution générale du secteur détail est meilleure que l'année dernière expliquée principalement par la hausse en dépanneur et la restauration où nous avons dû fermer pratiquement 2 mois.

Le secteur du détail cherche constamment à se démarquer dans ce grand monde des géants de la consommation et le pourcentage d'achats en ligne augmentent à chaque année. En 2019, notre magasin de Parisville est devenu une bannière BMR Agrizone et celui de St-Pierre un BMR Express suite au délaissement de la bannière Unimat.

RESSOURCES HUMAINES

Les employés de La Coop Parisville (incluant nos partenariats) ont encore en 2019 contribué pleinement aux succès et aux réalisations de l'entreprise.

La pénurie de main-d'œuvre est toujours omniprésente et particulièrement plus fragile dans certains départements. Nous devons d'une part redoubler d'efforts pour attirer des candidats(tes) compétent(es) et d'autre part revoir nos façons de faire pour conserver les talents au sein de la coopérative. Ce contexte de rareté crée assurément une pression sur les coûts de main-d'œuvre.

Au cours de 2019, nous avons dû composer avec la gestion du changement et modifier certaines fonctions suite au départ à la retraite et l'arrivée de nouvelles ressources.

Concernant la santé et sécurité au travail, nous nous efforçons de minimiser les risques en misant sur la prévention.

Il est primordial que les employés soient sensibilisés au niveau de la sécurisation des lieux de travail ce qui inclus notamment la rédaction, la validation et la mise en place de procédures pour le cadenassage, l'entrée en espaces clos et le travail en hauteur.

CONCLUSION

Les résultats de l'année qui s'est terminée le 30 septembre dernier sont une combinaison de plusieurs facteurs. Les principaux sont l'appui important de la clientèle dans le maintien et le développement du volume d'affaires incluant nos partenariats, et l'engagement du personnel à réaliser les ajustements nécessaires au maintien d'une offre de service de qualité.

Que nous réservera 2020?

Certainement le même portrait, avec son lot de projets et d'ajustements de conjoncture que nous aurons à analyser en cours de route, afin de bien servir nos membres et réaliser la mise en service du projet de fusion au 1^{er} novembre prochain que vous avez choisi en décembre dernier.

Merci à vous membres et clients. Vous servir le mieux possible est notre préoccupation de tous les jours.

Merci à tous(tes) les employé(es) et au comité de gestion qui m'entourent pour leur excellent travail.

Merci à nos fournisseurs et nos partenaires d'affaires. Il est bien senti que vous avez à cœur la réussite de l'organisation.

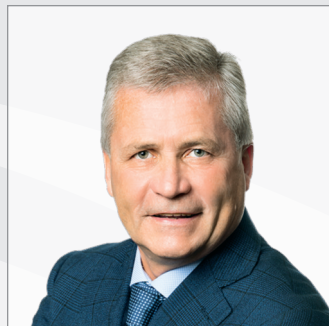
Finalement Merci à votre président M. Denis Richard et au conseil d'administration qui vous représentent pour l'appui et la confiance à mon égard. Orienter la coopérative n'est pas une mince tâche compte tenu de l'évolution rapide des affaires aujourd'hui.

Richard Laroche, agr

Richard Laroche, agr.
Directeur général



L'Équipe de **DIRECTION**



Richard Laroche, agr.

Directeur général



Caroline Monette, CPA, CGA

Contrôleur secrétaire - trésorière
Adjointe à la direction générale



Philippe Tremblay

Directeur principal
Groupe Symac



Sylvain Auger

Directeur des centres de détail



Benoît Pharand, agr. CPA-MBA

Directeur agricole



Caroline Côté, T.P.

Coordonnatrice
Secteur Ruminants



Éric Carbonneau

Agent de commercialisation
des grains



Émilie Claveau

Coordonnatrice
aux communications et au marketing



Joël Zummo, agr.

Directeur RP2R

Rapport de L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Coopérative agricole régionale Parisville,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la COOPÉRATIVE AGRICOLE RÉGIONALE PARISVILLE (Coopérative), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2019, et les états des résultats, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Coopérative au 30 septembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Coopérative.

Rapport de L'AUDITEUR INDÉPENDANT

(SUITE)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Coopérative;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Coopérative à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada

Le 19 décembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A102687

Coopérative agricole régionale Parisville

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

2019

2018

CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventes brutes

50 630 547 \$ 47 954 608 \$

Ventes par les partenariats

(14 142 403) (13 716 657)

36 488 144 34 237 951

CHARGES

Coût des marchandises vendues et frais d'exploitation et de vente

34 844 686 32 605 776

Frais généraux et administratifs

1 323 397 1 312 905

Intérêts sur la dette à long terme

100 563 66 441

Autres frais financiers nets

71 533 48 373

Amortissement des immobilisations corporelles

395 699 369 739

36 735 878 34 403 234

DÉFICIT D'EXPLOITATION

(247 734) (165 283)

AUTRES ÉLÉMENTS

694 353 1 442 578

EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 3)

446 619 \$ 1 277 295 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

ÉTAT DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

2019

2018

SOLDE , début de l'exercice	4 180 756 \$	3 883 935 \$
Excédent de l'exercice précédent	1 277 295	905 746
	5 458 051	4 789 681
Ristournes attribuées		
Au comptant	159 161	125 674
En parts privilégiées	439 903	373 004
	599 064	498 678
Impôts exigibles de l'exercice précédent	112 012	122 607
Impôts futurs de l'exercice précédent	6 316	(12 360)
	118 328	110 247
	717 392	608 925
SOLDE , fin de l'exercice	4 740 659 \$	4 180 756 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

BILAN

Au 30 septembre

2019

2018

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	46 242 \$	293 261 \$
Créances	2 387 459	1 508 243
Avance à un partenariat, sans intérêts	954 481	827 808
Impôts à recouvrer	178 993	246 659
Stocks (note 4)	1 826 665	1 515 823
Frais payés d'avance	383 498	167 967

5 777 338 4 559 761

PLACEMENTS (note 5)

5 614 727 4 925 026

AVANCE À UN PARTENARIAT, sans intérêts ni modalités d'encaissement

987 666 987 666

INTÉRÊTS DANS LES PARTENARIATS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION (note 6)

1 102 263 1 127 582

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)

3 215 631 3 156 265

ÉCART D'ACQUISITION

82 823 82 823

IMPÔTS FUTURS

112 501 118 817

16 892 949 \$ 14 957 940 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

BILAN (suite)

Au 30 septembre

2019

2018

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Emprunts bancaires (note 8)	3 796 117 \$	2 584 400 \$
Dettes d'exploitation	1 527 506	1 421 682
Produits reportés	38 357	38 357
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	308 802	189 344

5 670 782 4 233 783

DETTE À LONG TERME (note 9)

2 258 580 1 932 776

PRODUITS REPORTÉS

88 728 127 086

8 018 090 6 293 645

AVOIR

AVOIR DES MEMBRES

Capital social (note 10)	3 687 581	3 206 244
--------------------------	-----------	-----------

AVOIR DE LA COOPÉRATIVE

Excédent de l'exercice (note 3)	446 619	1 277 295
Réserve	4 740 659	4 180 756

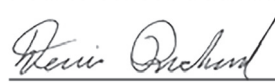
5 187 278 5 458 051

8 874 859 8 664 295

16 892 949 \$ 14 957 940 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENT (notes 11 et 12)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Coopérative agricole régionale Parisville

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 septembre

2019

2018

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Excédent de l'exercice	446 619 \$	1 277 295 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	395 699	369 739
Amortissement des produits reportés	(38 358)	(38 357)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(5 895)
Ristournes en actions de La Coop fédérée	(615 762)	(1 401 489)
Quote-part des résultats des partenariats à la valeur de consolidation	183 775	212 130
	371 973	413 423
Impôts exigibles de l'exercice précédent	(112 012)	(122 607)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(1 232 099)	(82 353)
	(972 138)	208 463

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des avances à un partenariat	(126 673)	(827 808)
Acquisition de placements	(256 628)	(238 504)
Encaissement de placements	182 689	532 600
Apports dans les partenariats	(158 456)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(455 065)	(315 943)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	6 650
	(814 133)	(843 005)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Variation des emprunts bancaires	1 211 717	1 114 400
Obtention de financement supplémentaire	1 093 203	-
Remboursement de la dette à long terme	(647 941)	(188 734)
Émission de capital social	64 168	112 709
Remboursement de capital social	(22 734)	(60 826)
Ristournes attribuées	(159 161)	(125 674)
	1 539 252	851 875

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(247 019)	217 333
ENCAISSE, début de l'exercice	293 261	75 928
ENCAISSE, fin de l'exercice	46 242 \$	293 261 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, constituée en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec, fournit des services à ses membres par la fabrication et la fourniture de biens et services utiles à l'agriculture, et par la production, la transformation, l'entreposage, la mise en marché et le transport de produits agricoles ou reliés à l'agriculture, notamment la vente et le transport de machines agricoles, produits pétroliers, grains, semences, produits chimiques, moulées, produits de quincaillerie et autres.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Coopérative ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé en tenant compte des pratiques particulières suivantes découlant des exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec et de son règlement d'application :

Excédent, ristournes et impôts sur l'excédent

L'excédent présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur l'excédent. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent, les ristournes et les impôts sur l'excédent seront inscrits à l'état de la réserve au cours du prochain exercice.

Intérêts sur les parts privilégiées rachetables au gré de la Coopérative

Les intérêts sur les parts privilégiées rachetables au gré de la Coopérative sont comptabilisés à l'état des résultats.

Capital social

Toutes les parts sont présentées dans l'avoir des membres.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les produits de la vente de biens sont comptabilisés dès que les biens ont été livrés aux clients et que les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés.

Les produits de services sont comptabilisés lorsqu'ils sont rendus.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôts sur l'excédent

La Coopérative comptabilise à l'état de la réserve les impôts exigibles ou recouvrables de l'exercice précédent, ainsi que la variation des actifs et des passifs d'impôts futurs de l'exercice précédent déterminés selon les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date des états financiers applicables au revenu imposable des exercices au cours desquels les écarts entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs seront résorbés. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé lorsqu'il est plus probable qu'improbable que la Coopérative profite des économies futures rattachées aux écarts temporaires déductibles entre ces valeurs.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des opérations entre parties liées autres que les membres de la direction qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange, selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût de l'inventaire des magasins, des dépanneurs et du restaurant est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des moulées est constitué du coût des matières premières déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût.

Intérêts dans les partenariats

La Coopérative analyse tous ses intérêts dans des partenariats pour déterminer s'ils représentent un droit sur l'actif net ou des droits sur les éléments d'actif et des obligations au titre des éléments de passif. Elle comptabilise tous les intérêts dans l'actif net d'une entreprise sous contrôle conjoint selon la méthode de la valeur de consolidation.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes, et les durées ou les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durées ou taux
Aménagements de terrains	dégressif	8 % et 10 %
Bâtisses	linéaire et dégressif	10 ans, 5 % et 10 %
Équipement informatique	linéaire et dégressif	5 ans et 30 %
Matériel et outillage	linéaire et dégressif	20 ans et 20 %
Matériel roulant	dégressif	20 % et 30 %
Mobilier et agencement	dégressif	20 %

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable de l'unité d'exploitation à laquelle est rattaché l'écart d'acquisition peut excéder sa juste valeur. L'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur est comptabilisé à l'état des résultats à titre de charge de l'exercice.

Produits reportés

Les produits reportés sont amortis linéairement sur la durée des ententes.

Comptabilisation de certaines contreparties reçues de fournisseurs

Certaines contreparties en espèces reçues de fournisseurs sont considérées comme un ajustement de prix des produits des fournisseurs et, par conséquent, sont enregistrées en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes lors de la comptabilisation à l'état des résultats et au bilan.

Avantages sociaux futurs

La Coopérative offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur. Les coûts des services passés sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la mise en place du régime a lieu ou au cours duquel une entente au sujet de la modification du régime est conclue.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Coopérative sont composés de l'encaisse.

3. EXCÉDENT DE L'EXERCICE

Ristournes

À sa réunion du 19 décembre 2019, le conseil d'administration a décidé de recommander à ses membres de voter des ristournes de 200 000 \$. Ces ristournes seront versées en espèces pour un montant de 50 000 \$ et en parts privilégiées pour un montant de 150 000 \$.

Si la Coopérative avait comptabilisé les ristournes recommandées par le conseil d'administration, l'excédent de l'exercice aurait été inférieur de 200 000 \$, le passif à court terme aurait été supérieur de 50 000 \$, l'avoir des membres aurait été supérieur de 150 000 \$ et l'avoir de la Coopérative aurait été inférieur de 200 000 \$.

Impôts sur l'excédent

Si la Coopérative avait comptabilisé l'effet de la provision pour impôts sur l'excédent, l'excédent de l'exercice aurait été inférieur de 29 000 \$, les impôts exigibles auraient été supérieurs de 29 000 \$ et l'avoir de la Coopérative aurait été inférieur de 29 000 \$.

4. STOCKS

	2019	2018
Magasins, dépanneurs et restaurant	826 842 \$	848 993 \$
Moulées et autres	999 823	666 830
	1 826 665 \$	1 515 823 \$

Le montant des stocks comptabilisé dans le coût des marchandises vendues totalise 31 900 000 \$ (2018 - 29 800 000 \$).

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

5. PLACEMENTS

	2019	2018
La Coop fédérée		
Actions ordinaires de qualification	8 200 \$	8 150 \$
Actions ordinaires	4 958 863	4 525 840
	4 967 063	4 533 990
Ferme Boréales S.E.C.		
Ferme Boréales 3 S.E.C	232 278	232 278
Ferme Boréales 4 S.E.C	255 506	-
Gestion Ferme Boréales S.E.C	621	-
	488 405	232 278
Autres placements	159 259	158 758
	5 614 727 \$	4 925 026 \$

6. INTÉRÊTS DANS LES PARTENARIATS À LA VALEUR DE CONSOLIDATION

	2019	2018
Intérêts de 5 % dans le partenariat RP2R s.e.c.	651 493 \$	272 590 \$
Intérêts de 30 % dans le partenariat Groupe Symac s.e.c.	450 770	854 992
	1 102 263 \$	1 127 582 \$

La quote-part des résultats des partenariats à la valeur de consolidation, qui représente une perte de 183 775 \$ (2018 - perte de 212 130 \$), est comptabilisée à l'état des résultats avec les autres éléments.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	334 306 \$	- \$	334 306 \$	334 306 \$
Aménagements de terrains	320 408	197 127	123 281	134 026
Bâtisses	5 810 273	3 710 588	2 099 685	2 021 692
Équipement informatique	429 573	409 314	20 259	24 180
Matériel et outillage	1 511 069	1 198 860	312 209	357 158
Matériel roulant	873 706	555 835	317 871	274 878
Mobilier et agencement	127 759	119 739	8 020	10 025
	9 407 094 \$	6 191 463 \$	3 215 631 \$	3 156 265 \$

8. EMPRUNTS BANCAIRES

La Coopérative dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 3 500 000 \$, portant intérêt au taux de base bancaire et renouvelable annuellement. La marge de crédit est garantie par les créances et les stocks.

La Coopérative dispose également d'une marge de crédit, d'un montant de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2 % et renouvelable annuellement. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens.

Selon les conditions décrites à la convention de crédit, la Coopérative est soumise à certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2019, la Coopérative ne respectait pas des ratios imposés.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

9. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, garanti par des terrains, des bâtisses, de la machinerie et de l'équipement d'une valeur nette comptable de 2 362 618 \$ et par l'universalité des biens, présents et futurs, remboursable par versements mensuels en capital de 14 610 \$ plus les intérêts au taux de 3,85 %, échéant en mai 2028, renouvelable en mai 2021	1 519 502 \$	1 694 829 \$
Emprunt, garanti par un terrain et une bâtisse d'une valeur nette comptable de 371 600 \$, remboursable par versements mensuels de 1 276 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,5 %, échéant en juillet 2022	43 274	57 291
Emprunt, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 39 671 \$, remboursable par versements mensuels de 1 276 \$ incluant capital et intérêts au taux de 4,16 %, échéant en août 2022	42 106	-
Emprunt, garanti par des terrains, des bâtisses, de la machinerie et de l'équipement d'une valeur nette comptable de 2 362 618 \$ et par l'universalité des biens, présents et futurs, remboursable par versements mensuels en capital de 8 750 \$ plus les intérêts au taux de 3,95 %, échéant en octobre 2023	962 500	-
Emprunt, garanti par des terrains, des bâtisses, de la machinerie et de l'équipement d'une valeur nette comptable de 2 362 000 \$ et par l'universalité des biens, présents et futurs, remboursable à l'échéance, portant intérêt au taux préférentiel, échéant en avril 2020*	-	370 000
	2 567 382	2 122 120
Portion échéant au cours du prochain exercice	308 802	189 344
	2 258 580 \$	1 932 776 \$

* Le montant autorisé du prêt est de 500 000 \$. Le 18 novembre 2019, le prêteur a décaissé une somme de 500 000 \$ du montant autorisé.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants:

	Versements contractuels	Portion renouvelable	Total
2020 -	308 802 \$	- \$	308 802 \$
2021 -	251 616 \$	1 227 302 \$	1 478 918 \$
2022 -	132 162 \$	- \$	132 162 \$
2023 -	647 500 \$	- \$	647 500 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

10. CAPITAL SOCIAL

Description du capital social autorisé

Nombre illimité de parts sociales pour membres producteurs, d'une valeur nominale de 10 \$, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre doit détenir au moins dix parts sociales de qualification. Un membre ne détient qu'un seul vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu. Les parts sociales de qualification sont payables en dix versements annuels égaux

Nombre illimité de parts sociales pour membres auxiliaires, d'une valeur nominale de 10 \$, sans droit de vote, remboursables en conformité avec les dispositions prévues par la loi. Chaque membre doit détenir au moins six parts sociales de qualification. Les parts sociales de qualification sont payables en trois versements annuels égaux

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie B, ordinaires, sans intérêts

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie C, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration sous réserve du rachat et du paiement de la totalité des parts privilégiées C-1, à compter du 1er mars 2022 à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie C-1, d'une valeur nominale de 1 \$, sans intérêts, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter du 1er mars 2022 à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie F, d'une valeur nominale de 1 \$, intérêt d'un maximum de 1 % du capital versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les deux années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie G, d'une valeur nominale de 1 \$, intérêt d'un maximum de 4 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie H, d'une valeur nominale de 10 \$, intérêt d'un maximum de 10 % du montant versé, non cumulatif, rachetables sur décision du conseil d'administration à compter de l'année suivant les cinq années subséquentes à celles de l'émission à leur valeur nominale

Nombre illimité de parts privilégiées catégorie Q, d'une valeur nominale de 100 \$, sans intérêts. Chaque membre producteur s'engage à acheter annuellement, pendant dix ans, une part privilégiée de cette catégorie

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

10. CAPITAL SOCIAL (suite)

	2019	2018
Émises et payées		
Parts sociales pour membres producteurs	32 569 \$	32 669 \$
Parts sociales pour membres auxiliaires	27 173	27 113
Parts privilégiées catégorie B	45 817	45 315
Parts privilégiées catégorie B-1	2 252 201	1 815 911
Parts privilégiées catégorie C	252 582	253 242
Parts privilégiées catégorie C-1	131 105	133 445
Parts privilégiées catégorie G	511 806	472 781
Parts privilégiées catégorie H	183 681	175 587
Parts privilégiées catégorie Q	250 647	250 181
	3 687 581 \$	3 206 244 \$

Au cours de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante :

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	3 206 244 \$	2 781 357 \$
Augmentation contre espèces :		
Parts sociales pour les membres producteurs	400	300
Parts sociales pour les membres auxiliaires	360	360
Parts privilégiées catégorie G	44 764	88 149
Parts privilégiées catégorie H	13 694	18 300
Parts privilégiées catégorie Q	4 950	5 600
Augmentation en paiement de ristournes :		
Parts privilégiées catégorie B	502	6 898
Parts privilégiées catégorie B-1	439 401	366 106
Remboursement et rachat :		
Parts sociales pour les membres producteurs	(500)	(600)
Parts sociales pour les membres auxiliaires	(300)	(120)
Parts privilégiées catégorie B	-	(32)
Parts privilégiées catégorie B-1	(3 111)	(9 196)
Parts privilégiées catégorie C	(660)	(480)
Parts privilégiées catégorie C-1	(2 340)	(5 000)
Parts privilégiées catégorie G	(5 739)	(37 771)
Parts privilégiées catégorie H	(5 600)	(2 975)
Parts privilégiées catégorie Q	(4 484)	(4 652)
Transfert :		
Parts sociales pour les membres auxiliaires	-	(60)
Parts privilégiées catégorie C	-	60
SOLDE, fin de l'exercice	3 687 581 \$	3 206 244 \$

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

11. ÉVENTUALITÉ

La Coopérative a consenti, solidairement avec les autres commanditaires, des cautionnements de 8 800 000 \$ pour des crédits d'exploitation obtenus par les partenariats. La direction de la Coopérative estime que la probabilité que la Coopérative ait à engager des coûts significatifs en raison de ces cautionnements est faible.

12. ENGAGEMENT

La Coopérative s'est engagée à acquérir, au cours des prochains exercices, une participation supplémentaire dans une société de Fermes Boréales. Les Fermes Boréales, représentant plusieurs sociétés en commandite, effectuent l'approvisionnement en porcelets aux entreprises d'élevage et d'engraissement de porcs destinés à l'abattage.

13. AVANTAGES FISCAUX LATENTS

Les pertes en capital susceptibles de réduire les impôts des exercices à venir sont de 41 000 \$ au fédéral et au provincial. La Coopérative pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes sur une période indéterminée.

Aucun actif d'impôts futurs n'est comptabilisé relativement aux éléments ci-dessus.

14. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la Coopérative a réalisé 52 % (2018 - 53 %) de ses opérations avec ses membres.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit découle principalement des créances et des avances à un partenariat.

Risque de liquidité

La Coopérative est exposée au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses emprunts bancaires, à ses dettes d'exploitation et à sa dette à long terme.

Risque lié aux taux d'intérêt

La Coopérative assume des emprunts bancaires comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque d'intérêts en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel.

Coopérative agricole régionale Parisville

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 septembre 2019

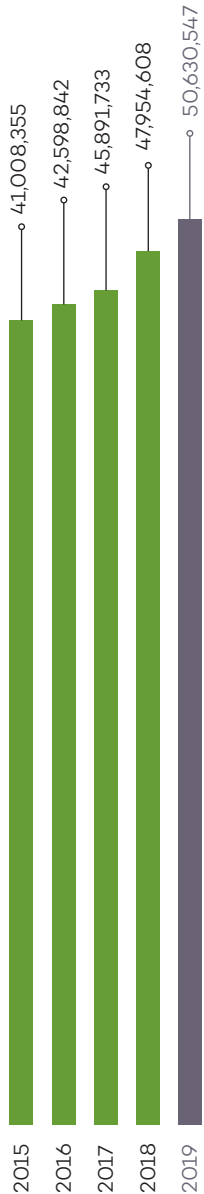
16. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 20 novembre 2019, les administrateurs de la Coopérative et de Covilac, coopérative agricole, ont pris la décision de recommander à leurs membres respectifs la fusion des deux coopératives le 1er novembre 2020. Les membres se prononceront sur cette résolution lors d'une assemblée générale extraordinaire le 19 décembre 2019.



FAITS SAILLANTS

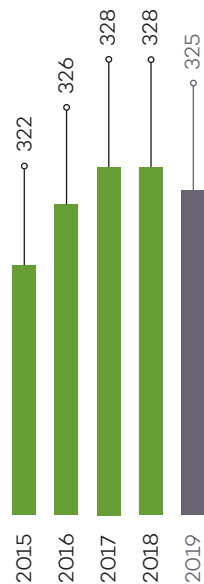
VOLUME D'AFFAIRES (\$)



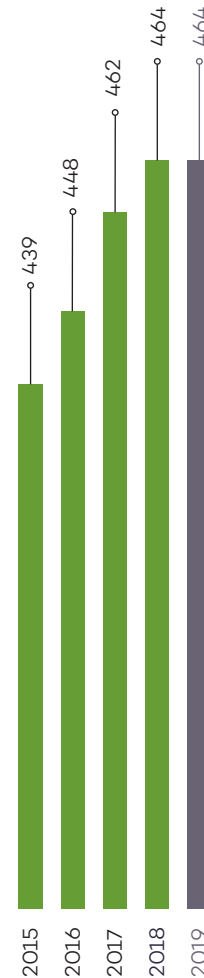
EXCÉDENT D'EXERCICE (\$)



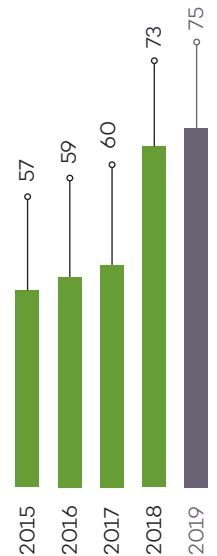
MEMBRES SOCIÉTAIRES



MEMBRES AUXILIAIRES



NOMBRE D'EMPLOYÉS



RÉPARTITION DES RISTOURNES 2019

Production animale : _____ %

Engrais minéraux : _____ %

Végétal : _____ %

Grains : _____ %

**Meunerie
C.R.T.G.**

1201, Principale
Parisville (QC)
GOS 1X0
Tél. : 819 292-2513
Télec. : 819 292-1031
sboutin@parisville.coop

**Centre
des fertilisants**

1201, Principale
Parisville (QC)
GOS 1X0
Tél. : 819 292-2434

**Quincaillerie
Dépanneur**

(Succursale St-Pierre)
350, Marie-Victorin
St-Pierre-les-Becquets
(QC)
GOX 2Z0
Tél. : 819 263-2333
Télec. : 819 263-2427

Dépanneur

(Succursale Gentilly)
3800, boul. Bécancour
Bécancour (QC)
G9H 3W5
Tél. : 819 298-2879

**Dépanneur
et restaurant**

(Succursale St-Édouard)
Resto Le Bois-Clair
2408, Principale
St-Édouard (QC)
GOS 1Y0
Tél. dépanneur : 418 796-3098
Tél. restaurant : 418 796-3101

**Quincaillerie
Dépanneur**

(Succursale Parisville)
1238, route 265 Nord
Parisville (QC)
GOS 1X0
Tél. : 819 292-2511
Télec. : 819 292-1170
sauger@parisville.coop

Garage

1192, route 265 Nord
Parisville (QC)
GOS 1X0
Tél. : 819 292-2000
819 292-2013
Télec. : 819 292-2336
parisville@groupezymac.com

Administration

1098, route 265 Nord
Parisville (QC)
GOS 1X0
Tél. : 819 292-2303
Télec. : 819 292-3255
administration@parisville.coop



Coopérative agricole régionale Parisville

**Livraison
Pétrole et propane**

Sonic
1 800 207-6642

